

Le 15 février 2023

La Macif et Unis-Cité s'engagent pour la santé mentale des jeunes

Le moral des jeunes n'a jamais été aussi bas depuis six ans* avec 1 jeune sur 2 qui se sent abandonné ou inutile et 28% qui expriment un sentiment de solitude. Agir sur la santé mentale des jeunes est donc une réelle nécessité à laquelle ont décidé de contribuer la Macif et Unis-Cité à travers diverses actions et notamment via l'essaimage du programme de service civique « Ambassadeurs Santé Mentale ».**

Ambassadeurs Santé Mentale : la jeunesse se mobilise pour la santé mentale des jeunes

« Ambassadeurs Santé Mentale » est un programme de service civique, initié en 2019 par la Fondation ARHM avec Unis-Cité, qui a pour objectifs de :

- réduire la stigmatisation en santé mentale chez les jeunes
- favoriser le repérage précoce des premiers signaux de mal-être
- et permettre leur orientation de façon graduée et personnalisée vers les dispositifs locaux de prévention et de soins.

Ce programme repose sur du « pair à pair », il est tripartite fonctionnant toujours avec les jeunes en service civique, les jeunes bénéficiaires dans des structures jeunesse, et une entité experte en santé mentale.

Chaque équipe de volontaires en service civique bénéficie d'un parcours d'accompagnement par des experts en santé mentale, afin de pouvoir intervenir auprès de nombreux jeunes du même âge en situation de fragilité sociale. A l'issue de leur formation, les jeunes en service civique sont chargés d'animer des ateliers de sensibilisation et de promotion de la santé mentale positive, notamment sur les stigmatisations autour des maladies mentales, à partir de quizz, de débats mouvants, de vidéos, de jeux... le fondement pédagogique étant de privilégier le « pair à pair » pour que les jeunes bénéficiaires puissent s'exprimer en toute liberté sans peur du jugement.

Sur cette année scolaire, environ 90 jeunes volontaires ont été formés et s'engagent sur ce sujet dans 11 villes et 4 régions françaises (Bretagne, Grand Est, AURA et Ile-de-France). Un partenaire expert en santé mentale est identifié dans chaque région pour former et accompagner les jeunes (L'œuvre Falret en Ile-de-France, Santé Mentale France Bretagne, l'Institut Psychotérapeutique de Nancy et la fondation ARHM en AURA)

« C'est une mission enrichissante. Pour réussir à sensibiliser des jeunes à la santé mentale, qui est un univers inconnu ou tabou pour la plupart d'entre eux, c'est un défi ! Et c'est très

satisfaisant lorsque nous y arrivons ! » **Un jeune volontaire « Ambassadeur Santé Mentale »**

Nous pouvons organiser un reportage terrain au centre spécialisé « l'œuvre Falret » à Paris si vous le souhaitez.

Ce dispositif, initié par la Fondation ARHM, a déjà donné de très beaux résultats avec trois premières années d'expérimentations réalisées en AURA et en Seine-Saint-Denis. Ainsi, en trois ans, 9 500 jeunes ont pu être soutenus dans près de 100 structures.

Pour les antennes qui souhaitent se développer mais qui n'ont pas trouvé de tiers partenaire expert en santé mentale, Unis-Cité a renforcé le modèle « Re'Pairs santé » : un programme de prévention et de promotion positive de la santé, proposant des parcours avec plusieurs thématiques dont plusieurs interventions de sensibilisation au sujet de la santé mentale.

« Ça va (pas) la tête ? » : le podcast de la Macif pour comprendre l'importance de la santé mentale chez les jeunes



Pour prévenir et comprendre la santé mentale chez les jeunes, la Macif diffuse sa série de podcast « *Ça va (pas) la tête ?* ». Au travers d'une série de 4 épisodes immersifs nous suivons Louise, jeune étudiante à Lyon, dans son quotidien à la fac avec ses amis ainsi que dans son activité bénévole : un service d'écoute pour les jeunes en détresse.

Les thèmes abordés sont nombreux : le mal-être pendant et post-confinement, l'impact sur les études, la précarité étudiante, les solutions, l'importance de l'entraide...

A travers ce podcast, disponible sur toutes les plateformes d'écoute, la Macif entend sensibiliser le grand public sur la santé mentale des jeunes sur leur santé mentale. Cette année, la Macif met au cœur de ses engagements ses actions déployées envers les publics en situation de fragilité tels que :

- Le dispositif d'accompagnement Macif Solidarité Coups Durs destiné aux sociétaires, et donc aux étudiants, entièrement gratuit et conçu pour aider ceux qui font face à une situation de vie difficile en leur proposant un accompagnement adapté.
- Toutes les formules du contrat Macif Mutuelle Santé permettent de bénéficier du remboursement intégral des consultations de psychologues prévues par le dispositif MonPsy : un entretien d'évaluation et 7 séances de suivi psychologique, renouvelables chaque année.
- Les différents partenariats réalisés entre la Macif et des associations de soutien aux étudiants

« Nous le savons, la crise sanitaire a eu de forts impacts sur la santé mentale des jeunes.

En tant qu'acteur mutualiste, il est de notre devoir de les accompagner et de les guider vers un avenir plus serein. En lien avec ses grands engagements, la Macif agira sur cette année 2023 en faveur des publics en situation de fragilité ; ces actions, pour contribuer à une meilleure santé mentale chez les jeunes, sont un exemple de ce que nous mettons en place quotidiennement, sur les territoires, pour soutenir leur émancipation et aider la jeunesse à vivre mieux. » **Philippe Perrault, Président de la Macif.**

>>> Pour découvrir le podcast : <https://lessentiel.macif.fr/ca-va-tete-podcast-pour-decrypter-etre-etudiant>

* Berhuet S., Brice Mansencal L., Hoibian S., Millot C., Müller J. (CREDOC), 2021, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude. ** Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022, INJEP, décembre 2022

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,7 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

Contacts presse :

Marion Quint – mquint@macif.fr **06 28 11 56 38**